Ville de Saint-Raymond **AVIS PUBLIC**

MODIFICATION AU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2026

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux citoyens de la ville de Saint-Raymond que le calendrier des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2026 a été modifié.

- La séance ordinaire fixée au lundi 14 décembre 2026 à 19 h débutera immédiatement après la séance extraordinaire d'adoption du budget qui commencera à 19 h à cette même date.

Donné ce 10 novembre 2026.

La greffière,

Vicky Morasse